

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

## VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

### RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

ABONNEMENTS	DÉPARTS POUR		CHEMINS DE FER		ARRIVÉES DE		Cantonales	ANNONCES	Non Cantonales		
	1 AN	6 MOIS	3 MOIS	BIENNE	LAUSANNE	PONTARLIER				LOCLE	
La Feuille prise au bureau . . . . .	fr. 8	fr. 20	fr. 1 80	7 40   10 50   11 50   1 58   4 50   5 45   8 —   9 25   9 58   11 12	8 —   10 10   11 02   1 45   4 08   8 07   11 02	8 09   10 —   8 55   7 55   11 08	7 54   9 20   11 07   12 —   4 10   Dim. 5 26   7 42   9 26	De 1 à 8 lignes . . . . .	0 80	De la Suisse . . . . . la ligne	0 15
franco par la porteuze, en ville . . . . .	—	4 20	2 30	5 25   7 50   11 55   2 08   4 48   8 20   9 48	—	—	—	4 à 5 . . . . .	0 85	D'origine étrangère . . . . .	0 20
par la porteuze hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse . . . . .	—	4 70	2 80	8 —   11 10   2 10   5 50   9 30	—	—	—	6 à 7 . . . . .	0 75	Réclames . . . . . la ligne	0 30
Étranger (Union postale), par 1 numéro . . . . .	—	13	8 75	6 28   8 14   11 15   2 18   4 54   Dim. 6 06   8 18	—	—	—	8 lignes et au-delà, la ligne	0 10	Avis mortuaires, minimum . . . . .	2 —
Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 c. en sus. — A l'échéance de tout abonnement, l'envoi du journal est continué sans avis contraire du destinataire. Changement d'adresse : 50 centimes.	—	10 50	8 80	Départ pour Bateaux à vapeur Arrivées de	—	—	—	Répétition . . . . .	0 08	Avis tardif, 20 c. la ligne (minimum 1 fr.)	—
				ROBAT 7 30   12 10   4 —   5 50   7 30	—	—	—	Lettres noires, 5 ct. la ligne de surcharge. — Encadrements depuis 80 ct.	—	Bureau des annonces :	—
				ESTAVAYER 7 20   12 —   6 15	—	—	—	HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf n° 3, NEUCHÂTEL	—		—

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE

**H. WOLFRATH & Cie**

éditeurs de la Feuille d'avis

EXÉCUTION CORRECTE DE

Tous les genres de travaux d'impression

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

**VENTE DE BOIS**

Samedi 10 août 1895, la Commune de Boudry vendra par enchères publiques, dans ses forêts, les bois suivants :

**Aux Buges.**

17 stères foyard, 20 stères sapin et chêne et 2 lots de dépouille.

**Au Biollet et à Vert.**

1500 fagots sapin et foyard, 10 stères foyard, 15 stères sapin, 2 tas de perches et 3 lots de dépouille.

Rendez-vous à 2 heures de l'après-midi, à Trois-Rods.

Boudry, le 3 août 1895.

7050 Conseil communal.

Office des Poursuites de Boudry

**OCCASIONS**

Petits rideaux guipure, —10, —20, —30, —40, —50, jusqu'à 1.20.

Grands rideaux, —95, 1.50, 2.30, | Embrasses pour petits et grands rideaux, 2.50 et plus.

Rideaux fantaisie, fonds crèmes, rouges, noirs.

Crin végétal d'Afrique à très bas prix.

Crin animal pour matelas, 1.65, 2.—, 2.50, 3.—, 3.50.

Laine à matelas naturelle et de toute première qualité, 1.65, 2.15, sans matière végétale.

Coutil matelas, première qualité, vendu comme réclame, largeur 150, fr. 1.45; largr 120, fr. 1.25.

Limoges à carreaux pour fourre de duvets, forte qual., largeur 150, vendu 85 c.

Collection très grande d'indiennes pour fourres de duvets, bon teint, à —40, —55, —65, —75, —85.

Plumes et Edredons en 14 qualités, depuis —85, 1.15, 2.25, 3.—, 3.50, 4.50, 5.50.

**ARTICLES POUR TROUSSEUX au complet** 6703

A LA HALLE AUX TISSUS, 11, Epancheurs

BIJOUTERIE

HORLOGERIE

ORFÈVRE

Orfèvre

Ancienne Maison

JRANJAUBERT & Cie

Fondée en 1833.

**A. JOBIN**

Successor

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHÂTEL

Bulletin météorologique — AOUT

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	Temp. en degrés cent.	MOYENNE	MINI-MUM	MAXI-MUM	Baromètre MOYENNE	Vent domin.	FOR.	CE	ÉTAT DU CIEL
5	11.1	7.3	14.8	716.2	8.1	O	fort	couv	

Pluie intermittente tout le jour.

Publication de vente de meubles à BOUDRY

DEUXIÈME VENTE

Judi 8 août 1895, dès les 9 heures du matin, au domicile du citoyen Louis Hochstrasser fils, à Boudry, on exposera en vente, par voie d'enchères publiques, les objets suivants :

1 lit complet, 2 poêles avec accessoires, 1 armoire à 1 porte, 1 petit bureau, 2 lampes à réflexion, 1 table ovale, 2 pendules, 3 tableaux, 2 glaces, 2700 cigares, 50 verres ordinaires, 32 chopas, 19 verres à vermouth, 11 petits verres, 17 verres à pied, 16 bouteilles à liqueurs, 4 carafes, 33 chopines, 7 demi-litres et 7 double-décilitres; une obligation simple du 23 octobre 1893, due au débiteur par ses père et mère, du capital de fr. 3150, et divers objets dont on supprimera le détail.

La vente sera définitive et aura lieu contre argent comptant et conformément aux articles 126 à 129 de la loi fédérale sur la poursuite.

Boudry, le 1<sup>er</sup> août 1895. 7024

Office des poursuites.

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS

Magasin de Musique et Instruments

**G. LUTZ & Cie**

Rue Saint-Honoré n° 2, NEUCHÂTEL

On offre un grand choix de pianos des fabriques BLUTHNER & FRANKE de Leipzig; W. BIESE, NEUMEYER, NIEBER, C. OTTO, MATZ, de Berlin; BERDUX, NAGEL, de Heilbronn, ainsi que de notre fabrication, pour la vente et la location.

PIANOS D'OCCASION — ÉCHANGE — GARANTIE

Réparations et accords de pianos et harmoniums.

Instruments de musique à cordes et à vent; cordes et fournitures. — Réparations.

Vente et abonnement de musique, classique et moderne.

Edition Peters, Litolf, Breitkopf et Härtel, etc., etc.

Prix modérés. — Facilités de paiements.

4612

LIBRAIRIE-PAPETERIE

**ATTINGER FRÈRES**

NEUCHÂTEL

FOURNITURES de BUREAUX

REGISTRES EN TOUTS GENRES

COPIES DE LETTRES — MIMÉOGRAPHES

HECTOGRAPHES

MACHINES À ÉCRIRE, SYSTÈMES DIVERS

**PAPIERS**

héliographiques, à calquer et à dessin.

Couleurs et Pinceaux

MÉDAILLE D'OR PARIS 1889

**500 FRANCS EN OR**

si la Crème Grollich n'enlève pas toutes les impuretés de la peau, taches de rousseur, taches hépatiques, hâle, vers rougeurs, rougeur du nez, etc., etc., et ne conserve pas au teint jusqu'à l'âge avancé la blancheur et la fraîcheur de la jeunesse. — Prix : 2 fr. — Pour éviter des contrefaçons sans valeur, demander exclusivement la Crème Grollich primée.

Savon Grollich, pour l'usage simultané : 4 fr. 25.

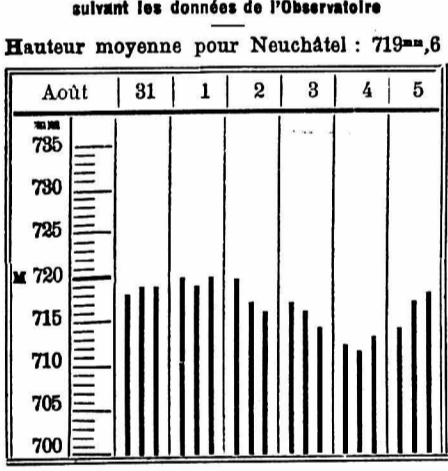
Crème Grolliche, le meilleur remède contre les pellicules : 2 fr.

Hayr-Milkon de Grollich, le meilleur et le plus simple moyen de teindre les cheveux : 2 fr. 50 et 5 fr.

Dépôt principal : A. Buttner, à Bâle. (Hc. 1105 Q.)

En vente dans toutes les meilleures pharmacies et drogueries.

A Neuchâtel : chez MM. A. Bourgeois, pharm., A. Donner, pharm., Rob. Gœbel, salon de coiffure.



ANNONCES DE VENTE

Emprunt à lots Bevilacqua la Massa, autorisé par la loi dans toute la Suisse. Prochain tirage : le 1<sup>er</sup> septembre 1895. Lot principal

fr. 20,000. — Lires.

Les lots qui ne sont pas sortis à ce tirage seront rachetés selon désir. Les lots sont expédiés contre remboursement de 7 fr. Les listes de tirage à 20 c.

(H. 1533 Lz.) L. Winiger, Lucerne.



A liquider, 5000 pièces restant d'une livraison de

**COUVERTURES de chevaux d'armée** refusées à cause de défauts de tissage dans la bordure, pour le prix bon marché de 5 fr. 75 pièce.

Ces couvertures, épaisses et indestructibles, sont chaudes comme la fourrure, et ont environ 190 x 140 centimètres de dimension (couvrent donc presque entièrement le cheval), sont brun foncé avec des coins cousus en rouge et munies de trois larges bordures.

**COUVERTURES ANGLAISES** pour chevaux de sport grandeur environ : 205 x 165, jaune doré, coutures rouges, munies de quatre magnifiques et larges bordures, sont offertes, pour cause de tout petits défauts de tissage, à 8 fr. 75, au lieu de 18 fr. — Les mêmes, d'environ 170 x 140 centimètres, à 6 fr. 75.

Les ordres doivent être adressés bien lisiblement et ne sont exécutés que contre remboursement du montant. (H. 2492 Q.)

L. FABIAN, Bâle.

N.-B. — Je m'engage à rembourser le montant payé pour les envois qui ne conviendront pas.

**MAGASIN D'AMEUBLEMENTS**

Rue de l'Hôpital 6, 1<sup>er</sup> étage NEUCHÂTEL Rue de l'Hôpital 6, 1<sup>er</sup> étage



Table à manger, système breveté, avec 6 allonges, la dite entièrement neuve, à vendre, par occasion, très bon marché.

Meubles en tous genres. Etoffes françaises et allemandes, unies et de fantaisie, des meilleures fabriques. Sièges ordinaires et de style. Literies complètes.

BIENFAITURE GARANTIE — PRIX MODÉRÉS

Se recommande,

**A. RESLI, tapissier-décorateur.**

4377

**ATTESTATION**

Ayant pris déjà plusieurs flacons d'une tisane faite par MM. Burri & Pellaton, au Locle, je déclare en avoir ressenti de bons effets. Depuis six semaines environ que je suis ce traitement, je me trouve beaucoup mieux; la toux constante que j'avais à diminué, l'oppression est moins forte, les forces reviennent petit à petit et j'ai recouvré le sommeil que, depuis huit à dix mois, aucun calmant n'avait pu jusqu'alors me donner. Depuis cinq ans que je suis atteint de cette terrible maladie, la phthisie, ce remède m'a fait du bien et je ne puis que le recommander vivement. (H. 2375 C.)

(Signé) Victor LEUBA, Locle.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

**BAINS CHAUDS**

L'établissement sera fermé jusqu'au 15 courant.

Neuchâtel, le 5 août 1895. 7037

Direction de Police.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

**ENCHÈRES DE RÉCOLTES**

à BOUDEVILLIERS

Mercredi 7 août 1895, dès 2 h. de l'après-midi, les noirs Béguin vendront, par voie d'enchères publiques, la récolte en blé et avoine de 10 1/2 poses. Terme de paiement : 11 novembre 1895.

Rendez-vous des amateurs au bureau du notaire soussigné.

Boudevilliers, le 31 juillet 1895.

6987 Ernest Guyot, notaire.

**CONTINUATION DE LA LIQUIDATION**

JUSQU'À REMISE DU MAGASIN 1855

chez M<sup>me</sup> FRECH, rue du Seyon 7

Dépôt des remèdes Mattei.

**A VENDRE, à NEUCHÂTEL**

le BAZAR NEUCHÂTELOIS avec toutes les marchandises en magasin. Entrée en jouissance à volonté. — S'adresser Etude BRAUEN, notaire, pour tous renseignements.

A l'imprimerie de cette Feuille : Formulaires de BAUX A LOYER Petit et grand format.

BON PAPIER

PRIX : 20 CENTIMES

A vendre, pour 35 fr., une poussette anglaise à deux places, bien conservée. S'adresser Beaux-Arts 15, 3<sup>me</sup> étage, à gauche. 7064c

**ROYAL WINDSOR**

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?

AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX TOMBANTS ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux croissant. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons. — Entrepôt : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS.

Médaille d'Or, Résultat Inespéré. Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons. — Entrepôt : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS.

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.

Dépôts à Neuchâtel : MM. HEDIGER, coiffeur-parfumeur, Place du Port, et KELLER, sous l'Hôtel du Lac. (H. 1400 N.)

Toujours belle MACULATURE à 30 cent. le kilo, au Bureau de cette Feuille.

### ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter d'occasion des **vases de cave** en bon état. S'adresser rue de l'Hôpital 11, au 1<sup>er</sup> étage. 7070c

### APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour le 24 août, un petit logement, Chavannes 13. S'adr. à Henri Landry, Ecluse 47. 7027

Appartement de deux chambres, cuisine et dépendances, à louer, Evole 12. S'adresser à G. Basting, tourneur, Place du Marché. 7074

### A LOUER

**1 appartement de 2 chambres, Grand'Rue.**

**1 appartement de 3 chambres, avec jardin, Maujobia.**

**1 appartement de 4 chambres, Trois-Portes.**

**1 appartement de 4 chambres, Ruelle des Sablons.**

**1 appartement de 4 chambres, Avenue du Crêt.**

S'adres. Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 6902

A louer, pour Noël 1895, le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble **Croix-du-Marché 1**, installé actuellement à l'usage de boucherie. S'adresser Etude Porret, Château 4. 7006

A louer, de suite ou pour le 24 septembre, au quai du Mont-Blanc, encore quelques appartements de quatre pièces et dépendances, avec balcons, buanderie, séchoirs; vue étendue sur le lac et les Alpes, situation agréable, à proximité de la gare du Régional à l'Evole. S'adr. soit à M. Juvet, notaire, Palais 10, soit à M. Ang. Marti, entrepreneur, Maladière 4. 4903

**A louer** de suite un petit logement. — S'adresser rue du Seyon 15, 1<sup>er</sup> étage. 6954c

A louer, dès maintenant, un beau logement de six chambres, dans une belle situation. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 5937

A louer, pour fin octobre prochain, à défaut le 24 décembre 1895, un bel appartement de 6 pièces avec grand balcon et dépendances, situé au 1<sup>er</sup> étage, côté ouest et nord de l'hôtel de la Caisse d'épargne, Place Pury. S'adresser en l'étude des notaires Guyot & Dubied, Môle 1. 5717

A louer, pour tout de suite, à des personnes tranquilles, un joli petit logement au centre de la ville et au 1<sup>er</sup>. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 6128

### CHAMBRES A LOUER

A louer pour tout de suite une chambre meublée, pour messieurs. Grand'rue 1, 3<sup>me</sup> étage, à droite. 7076c

Petite chambre meublée. Orangerie 6, rez-de-chaussée, à gauche. 7066c

A louer de suite une belle chambre meublée, à deux lits. S'adresser rue de l'Industrie 22, au 1<sup>er</sup>. 7069c

**Pension** soignée et jolies chambres pour dames et messieurs, chez M<sup>me</sup> Graber, 2, rue Pourtalès, 2<sup>me</sup> étage. 7080

Avenue du 1<sup>er</sup> Mars 12, belle et grande chambre meublée, à deux fenêtres et balcon, au 1<sup>er</sup> étage. S'y adresser. 6552

**Pension** et jolies chambres. Rue Pourtalès 13, 3<sup>me</sup> étage. 4263

A louer une jolie chambre meublée on non. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 7012c

**Chambre à deux lits et pension** si on le désire. — S'adr. rue Pourtalès 3, 2<sup>me</sup> étage. 6677

**Chambre et pension**  
6298 Rue des Beaux-Arts 15, 2<sup>me</sup> étage.

24 Feuilleton de la Famille d'avis de Neuchâtel

### LES DRAMES

DE

## LA MISERE

PAR

RAOUL DE NAVERY

Médecin fit respirer des sels à l'enfant; mais la vie ne revenait pas.

— Mon Dieu! dit le père Falot, s'il était mort!

— Non, répondit Médecin, non, il n'est pas mort, et votre protection lui portera autant de bonheur qu'à Mlle Colombe.

— Comment, vous savez! demanda Falot.

— Entre voisins, répondit Médecin.

Puis voyant que le chiffonnier le regardait curieusement et avec persistance, le jeune homme ajouta, avec l'accent de la sincérité:

— Je n'ai jamais parlé à cette jeune fille, je sais qu'elle est laborieuse et sage comme un ange. Elle a souffert et vous êtes venu à son aide.

— Mon Dieu! répondit le chiffonnier, ce que j'ai fait est bien simple, et chacun eût été heureux de prendre ma place en cette occasion. J'ai ramené chez elle une pauvre fille malade, voilà tout. Puis,

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

### CHAMBRE ET PENSION

rue du Concert 4. 5573

A louer, pour le 1<sup>er</sup> août, une belle chambre meublée. Vue sur le lac et les Alpes. Rue des Beaux-Arts 19, 4<sup>me</sup> étage.

A la même adresse, à vendre, 12 chemises hommes, neuves, blanches et couleurs. 6907c

Une jolie chambre à louer. S'adresser rue Coulon 12, 4<sup>me</sup> étage. 6938c

### LOCATIONS DIVERSES

A louer, pour le 24 septembre, une grande et belle cave, pouvant servir d'entrepôt. S'adr. Chavannes 16. 7013c

### ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, pour l'automne prochain, un magasin bien situé, en ville. Faire parvenir les offres sous chiffres H. 7057 N. au bureau Haasenstein & Vogler.

Une famille stable et soignée cherche, pour St-Jean 1896, un logement confortable de 4 ou 5 chambres. Adresser les offres par écrit, avec prix, sous Hc 7063 N. au bureau Haasenstein & Vogler.

Monsieur et sa dame cherchent chambre et pension dans une famille française, en ville ou à la campagne. S'adresser T. B., poste restante, Neuchâtel. 7084c

On demande à louer, en ville, un petit logement propre de 1 ou 2 chambres, de suite ou plus tard. S'adr., sous initiales E. H., poste restante. 6951c

### OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille de 23 ans cherche une place comme cuisinière ou pour tout faire dans une bonne famille. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7053

Une jeune fille de 18 ans cherche pour de suite place pour tout faire dans le ménage. S'adresser Croix-du-Marché n° 1, au 2<sup>me</sup> étage. 7071c

Une jeune femme se recommande pour faire des journées ou des travaux de ménage. S'adresser rue de l'Hôpital 13, 3<sup>me</sup> étage. 7077c

### FEMME DE CHAMBRE

Une jeune fille allemande, bien au courant du service, avec d'excellentes recommandations, cherche une place pour tout de suite; elle préférerait un bon traitement à un grand gage. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7085

Une jeune fille allemande, comprenant un peu le français, cherche pour la fin du mois ou les premiers jours de septembre, une place pour aider au ménage ou comme fille de cuisine. — S'adresser Industrie 4, au rez-de-chaussée. 7082c

Une jeune fille allemande cherche place pour apprendre le français et s'aider au ménage. S'adr. rue du Bassin 3. 7081c

Une fille bien recommandée cherche une bonne place. Entrée à volonté. S'adresser à M<sup>me</sup> Wethli, Seyon 12. 7083c

Une jeune fille (tailleuse) cherche place comme femme de chambre dans une bonne maison chrétienne; elle accepterait aussi une place comme tailleuse. Adresser les offres sous chiffre H. 7023 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

### DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, pour le courant du mois de septembre, une bonne d'enfants ayant déjà servi comme telle. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 7060

On demande une bonne cuisinière. Entrée du 1<sup>er</sup> au 15 septembre. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 7059

On demande, pour tout de suite, une jeune fille, sachant le français, comme sommelière. S'adresser à Haasenstein & Vogler. 7045c

comme j'avais la possibilité de lui procurer une protection influente, j'ai recommandé votre petite voisine. Il faut bien profiter des immunités de mon métier nocturne; mes bonnes nuits sont celles qui me fournissent l'occasion de rendre service à plus malheureux que moi. C'était le principe de mon curé, qui passait sa vie à recueillir les petits mendiants.

— Permettez-moi de vous faire observer, dit Médecin, que si vous employez vos nuits à ramener les enfants perdus, à sauver les pauvres filles mourantes de faim et à vider vos poches dans leurs mains glacées, vous ne devez pas réaliser de grands bénéfices.

— Mais, vous, Monsieur, demanda le chiffonnier, en regardant autour de lui, si j'en juge par les amas de papier de toute sorte qui couvrent votre table de travail et vos chaises, vous ne vous reposez guère.

— C'est vrai, répondit le jeune homme.

— Et cependant, malgré le labeur auquel vous semblez vous livrer sans relâche, labeur accusé par votre pâleur, le cercle bistré de vos yeux et l'ensemble de toute votre personne, vous ne me semblez point faire fortune.

— Vous vous trompez, répondit Médecin, avec un singulier accent, je gagne beaucoup d'argent.

— Et vous habitez une pareille mansarde!

— Si vous répétiez, à l'un des locataires de cette maison, ce que vous venez de me dire, mon ami, dit Médecin, avec une grande douceur, il vous donnerait tout de suite l'explication que votre re-

**On demande** une bonne cuisinière, cordon bleu, sachant faire pâtisserie. Inutile de se présenter sans de bons certificats et références. — Adr. les offres sous chiffre Kc. 9167 L., à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

**On demande, pour immédiatement, un bon domestique connaissant les soins à donner au bétail. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler, qui indiquera. 7035**

On demande une fille sachant faire un bon ordinaire. S'adr. Treille 9. 7079

**On demande, pour entrer de suite, une fille forte et robuste, de toute moralité, étant au courant de tous les travaux du ménage, Gage, fr. 18 par mois. Adresser les offres au bureau Haasenstein & Vogler. 7005**

### OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune homme de 25 ans, connaissant la comptabilité et au courant des travaux de construction, désirerait trouver emploi chez entrepreneur. Préentions modestes. Adresser les offres à K. D. 75, poste restante, Neuchâtel. 7041c

**Un jeune homme** de 24 ans cherche une place de domestique de campagne, ayant l'habitude des chevaux, pouvant traire, et connaissant la culture du jardin potager. Adresse: Ali von Almen, Chaux-du-Milieu. 7042c

### Une jeune fille

de 17 ans, du Jura bernois, ayant fait un apprentissage de tailleuse pendant 18 mois, demande place comme assujettie, de préférence à Neuchâtel. Certificat à disposition. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7033

Une tailleuse, âgée de 20 ans, sachant les deux langues, cherche place comme ouvrière ou comme lingère. S'adresser à M<sup>me</sup> Pfeiffer, Evole 33, Neuchâtel. 7068c

Un jeune homme de bonne conduite aimerait entrer comme volontaire dans un magasin de la ville, pour deux mois. Pour renseignements, s'adresser à Charles Droz, à Cornaux. 6953c

### UN JEUNE CHARCUTIER

robuste, muni des meilleurs certificats, connaissant très bien la charcuterie et passablement bien la boucherie, **cherche place** dans la Suisse romande. S'adres. à J. Valentin, Aarberggasse, Berne. (H. 3780 Y.)

### COMPTABLE

7004

**Un teneur de livres bleu expérimenté et muni de bonnes recommandations pourrait entrer de suite dans une maison de commerce importante de la Suisse romande. Adresser les offres avec références au bureau Haasenstein & Vogler, sous adresse: J. n° 10, Neuchâtel.**

Junge Klavierlehrerin wünscht in einem

### Institut Anstellung

bei **mässigen Ansprüchen**, event. nur gegen **freie Station** Vorzügliche Empfehlungen.

Offerten unter chiffre Q. 3613c Z. an die Annoncen Expedition Haasenstein u. Vogler, Zurich.

### ON DEMANDE

un sommelier sachant bien servir une table d'hôte. S'adr. à J. Calame-Hermann, hôtel du Lion d'Or, Brenets. (H. C.)

### CHOCOLATIER

Un bon ouvrier mouleur est demandé à la fabrique **VALLOTTON**, à Lausanne. (H. 9170 L.)

### DEMOISELLE

On demande une demoiselle pour travaux de bureau. Connaissance des deux langues exigées. — Offres sous chiffres H. 7051 N., à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

### OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

On a perdu dimanche matin, depuis la rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville, en passant par les rues du Seyon, Temple-Neuf, Placard, rue de l'Hôpital et Terreaux, un montre en argent. La personne qui l'a trouvée est priée de la rapporter au bureau Haasenstein & Vogler, contre récompense. 7065c

### AVIS DIVERS

Dans une bonne pension-famille, on recevrait encore un ou deux messieurs. — Prix modérés. — S'adresser rue du Rateau 4, 2<sup>me</sup> étage. 6949c

### Ménuiserie-Ebénisterie

Nous portons à la connaissance de MM. les architectes, entrepreneurs, propriétaires et du public en général, que nous avons ouvert notre atelier rue des Moulins 38. 6939c

Se recommandent,  
**Christian RUEGSEGGER,**  
**Maurice NARDELLI.**

### POUR PARENTS

ET

## PENSIONNATS

Les personnes désirant faire de la publicité pour placer ou prendre des jeunes gens en

### PENSION

peuvent s'adresser, pour tous renseignements, à l'Agence de publicité

### HAASENSTEIN & VOGLER

NEUCHÂTEL

3, Rue du Temple-Neuf, 3

EXPÉDITION D'ANNONCES à tous les journaux suisses et étrangers.

PRIX ORIGINAUX

Devis de frais et tous renseignements à disposition.

### HORLOGER - RHABILLEUR à CORNAUX

Le soussigné, nouvellement établi à Cornaux, se recommande aux personnes de la localité et environs pour tout ce qui concerne le rhabillage de tous genres de **montres et pendules**, ainsi que la **bijouterie**. 6562

Ouvrage garanti. — Prix modéré.

### L' HAUSER

### PENSION

Un jeune homme désire trouver chambre et pension à Colombier. Prix modique. Adresser offres par écrit, sous Hc 7062 N., au bureau Haasenstein & Vogler jusqu'au 12 courant.

## LES ANNONCES POUR

LE VÉRITABLE

# MESSAGER BOITEUX

DE NEUCHÂTEL

POUR L'ANNÉE 1896

ALMANACH HISTORIQUE FONDÉ EN 1708 — 189<sup>me</sup> ANNÉE

doivent être adressées, au plus tôt, aux soussignés, régisseurs des annonces

# HAASENSTEIN & VOGLER

Agence de Publicité

NEUCHÂTEL — Delémont — Saint-Imier — Porrentruy

gard semble me demander, et quand vous prononcerez mon nom, il dirait en souriant:

« — M. Médecin? C'est un avare! »

— Un avare, vous?

— Oui, répondit le jeune homme, d'une voix grave, je suis un avare, je couche sur un lit de sangle, je bois de l'eau, je soutiens à peine mon existence, je porte des habits râpés comme ceux d'un juif, je me lève à cinq heures, je me couche après minuit, il n'y a pour moi ni repos, ni plaisirs, ni fêtes! Et j'ai vingt-cinq ans!

— Allons donc! répéta le père Falot, je suis plus physionomiste que vous ne croyez, et jamais...

En ce moment, un faible soupir entrouvrit les lèvres de l'enfant.

Falot le prit dans ses bras, tandis que Médecin lui faisait boire une cuillerée d'eau aromatisée.

L'enfant fit un effort pour soulever ses paupières, il n'y put réussir, et le chiffonnier le recoucha doucement sur l'oreiller.

— Il est sauvé! dit Médecin, avec l'expression d'une vive joie; encore quelques instants, et il retrouvera le sentiment de la vie.

Le chiffonnier regardait attentivement Médecin et semblait chercher une concordance entre sa physionomie et les paroles qu'il avait prononcées un instant auparavant.

Tout était sympathique dans ce jeune homme: ses yeux bruns, largement ouverts, et qui regardaient devant eux, son front bien proportionné, pâle mais sans

rides, ses cheveux rejetés naturellement en arrière, sans prétention, mais d'une façon qui dégagait les tempes de leurs lourdes masses brunes. Sa bouche grave, qui semblait ne jamais s'être épanouie dans le bonheur, mais dont les lèvres bien modelées exprimaient la bonté. Jamais le mensonge n'avait dû les flétrir, jamais cet honnête regard n'avait été obligé de se baisser pour dissimuler une pensée.

Puis le père Falot examinait Médecin, plus il demeurait convaincu que ce jeune homme possédait une nature délicate, généreuse et vaillante jusqu'à l'héroïsme.

Quand il eut étudié le visage de Médecin qui, en ce moment, restait penché sur la figure souffreteuse de l'enfant, le chiffonnier regarda la chambre dans laquelle il se trouvait.

Elle était propre, c'est-à-dire qu'elle était balayée avec soin; mais il était impossible de trouver plus grand dénuement dans une mansarde.

Un des angles s'abaissait brusquement, laissant apercevoir une fenêtre en tabatière qui devait distribuer la lumière avec avarice. Les carreaux rouges qui la pavaient étaient couleur brique, pas un lambeau de tapis n'en atténuait l'aspect et le contact. La cheminée sans feu prouvait, par l'amas de papiers qu'elle renfermait, qu'on la considérait comme un meuble inutile; or, si une cheminée ne chauffe pas une pièce, le vent qu'elle laisse passer la refroidit considérablement; Médecin avait changé la cheminée en armoire, afin d'éviter à cet inconvénient.

Sur la partie supérieure, une bouteille d'encre, quelques objets de toilette occupaient la place d'une pendule absente. La table était de sapin, très grande, encombrée de papiers de nature disparate: papiers timbrés pour copies d'actes notariés, papiers grand format, rayés de portées de musique, papiers épais satinés, couverts d'une grosse écriture bâtarde, interlinéée et dont certaines lignes soulignées, certains noms propres tracés en ronde trahissaient les copies de pièces de théâtre. Enfin, d'énormes livres de caisse couverts de basane, à fermoirs de cuivre, prouvaient que Médecin avait des comptes courants et mettait de l'ordre dans le grand-livre des petits commerçants. Il suffisait de l'examen de cette table pour prouver que Médecin était non pas seulement un garçon laborieux, mais un jeune homme acharné à sa besogne multiple, dévorante, qui lui prenait ses jours et souvent ses nuits. Il y avait là du travail pour plusieurs semaines et, comme l'avait dit Médecin, pour une grosse somme d'argent.

Le lit sur lequel reposait le petit salimbanque était un lit de fer, renfermant deux matelas de varech, un oreiller de crin et une mince couverture; la blancheur du linge rachetait la pauvreté de cette couche sans rideaux. Il semblait que l'on eût voulu la rendre volontairement sèche et dure, afin d'empêcher qu'elle fût propice à la paresse.

Il ne se trouvait que deux chaises dans cette pauvre chambre, glaciale et morne: celui qui l'habitait n'avait donc pas d'amis.

# FRONSIN - NEUCHÂTEL

Messieurs les membres honoraires, passifs et amis de la Société, qui désirent prendre part à notre

**course de deux jours, 11 et 12 août, dans l'Oberland bernois,**

sont priés de se faire inscrire (au plus tard jusqu'au 9 août) auprès de M. Hämmerli, boucher, où peuvent être donnés tous les renseignements nécessaires. 6975

## CALLIGRAPHIE

Appelé pendant les vacances dans plusieurs familles à Neuchâtel, le professeur PETOUD invite les personnes dont le changement d'écriture est une vraie nécessité, de profiter du cours qui s'ouvrira le **jeudi 8 août**. — Douze leçons suffisent pour arriver à une belle écriture (succès garanti). 7072c  
S'adresser poste restante, Neuchâtel.

La Commune de Fontainemelon demande, pour la fête de gymnastique et la fête de la jeunesse, qui auront lieu les 11 et 12 courant dans la localité, un

## CARROUSEL

Ecrire pour conditions au Conseil communal. 7055

## Une famille à la campagne

prendrait en pension un ou deux enfants de 2 à 6 ans. Pour informations, s'adresser rue des Beaux-Arts 7, 3<sup>me</sup> étage. 7067c

## RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT à Neuchâtel-Ville

NOMS ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Lait	
	Hygrométrie grammes p. litre	Lactosédimètre
<b>29 JUILLET 1895</b>		
Mollet, Ernest	34	32
Schmid, Guillaume	33	32
Winkler, Fritz	33	31
<b>30 JUILLET 1895</b>		
Eymann-Schneider	40	31
Wenzler, Gottlieb	36	31
Maffli, Alfred	35	31
<b>31 JUILLET 1895</b>		
Rosset, Marie	37	32
Lebel, Louise	36	31
Evard, Jules	32	31
<b>1<sup>er</sup> AOUT 1895</b>		
Rauber, Albert	39	29
Billaud, Henri	39	32
Groux, Edouard	39	31
<b>2 AOUT 1895</b>		
Freiburghaus, Adolphe	35	31
Imhof, Jean	30	33
Bramaz, Nicolas	29	32
<b>3 AOUT 1895</b>		
Infer, Fritz	35	33
Bertschi, Fritz	34	31
Mollet, Ernest	32	32

Art. 9 du Règlement: Tout débitant dont le lait contiendra moins de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de quinze francs. Direction de Police.

## ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

### Promesses de mariages.

Emile-Alfred Moser, domestique charretier, et Louise-Augusta Breguet, cuisinière, Neuchâtelaise; les deux domiciliés à Neuchâtel.

Pierre-Eugène Taponnier, mouleur-décorateur, Genevois, et Julie-Louise Guilloid, Neuchâtelaise; les deux domiciliés à Genève.

Charles-Ulysse Quinche, horloger, Neuchâtelais, domicilié à Chézard, et Marie-Lina Houst, couturière, Vaudoise, domiciliée à Neuchâtel.

### Naisances.

31 juillet. Bertha, à Frédéric Schweizer, boucher, et à Elisabeth née Gilomen.

1<sup>er</sup> août. Berthe, à Arthur Favez, employé de gare, et à Rose-Isabelle née Fillieux.

Médéric surprit le regard dont le père Falot enveloppait sa mansarde.

— Ne cherchez pas, lui dit-il, vous ne trouveriez point. Comme je ne sais pas mentir, je vous ai dit la vérité tout de suite. Je suis un avare. Demandez à la Cagnotte, ma concierge, demandez à Mlle Colombe elle-même.

Médéric prononça ces derniers mots avec une expression d'indicible regret.

Falot secoua la tête et ne répondit rien.

— Je vois la misère! pensait-il, je la trouve palpable, réelle, désolée; mais j'ai beau chercher, je ne rencontre nulle part la trace de ce vice affreux qu'on nomme l'avarice! Etre avare, quand on a vingt ans! quand la pitié règne dans le cœur, la sympathie et la franchise dans le regard! Allons donc! Il se cache dans cette demeure un mystère que je tâcherais d'éclaircir quelque jour, car je sens bien désormais que l'affection me ramènera ici, comme un sentiment dont je ne saurais définir la nature m'attirera chez Colombe.

Le saltimbanque tendit ses petits bras en avant et ouvrit les yeux: deux grands yeux bleus, profonds, tristes jusqu'au désespoir.

Il promena autour de lui un regard inquiet et vague, le reporta sur les deux hommes qui se penchaient vers lui, puis il dit au chiffonnier:

— C'est vous qui avez empêché Guépar-le-Rouge de me reprendre; je vous reconnais bien! Etes-vous sûr qu'il ne viendra pas ici, Guépar-le-Rouge?

— Non, mon enfant, il ne reviendra

2. Alice-Elisa, à Louis-Paul Jacot, faiseur de secrets, et à Anna-Cécile née Hurst.

4. Hélène, à James-William Hirschi, horloger, et à Jeanne-Louise née Meystre.

4. Maurice-Wilhelm, à Charles-Albert Burgat, mineur, et à Marie-Isabelle née Kissling.

5. Alexis, à Jean-Antoine Alberti, menuisier, et à Sophie-Marie née Kuntzer.

5. Albert-Charles, à Jacob Roth, chauffeur, et à Lina née Hinni.

### Décès.

1<sup>er</sup>. Marie-Henriette Brossin, Neuchâtelaise, née le 2 janvier 1832.

3. Jules-Augustin Thomann, horloger, époux de Marie née Fluhmann, Thurgovien, né le 25 décembre 1856.

3. Alice-Amélie, fille de Léon-Albert Guilloid, Fribourgeoise, née le 30 mai 1895.

3. Fanny-Henriette, fille de Eugène-Alfred Brand, horloger, et de Laure-Marie Ferrier, Neuchâtelaise, née le 5 mai 1894.

4. Henriette-Elisabeth née Schwab, ménagère, épouse de Jean Tanner, Appenzelloise, née le 6 janvier 1827.

4. Auguste-Antoine, fils de Antoine-Auguste Jouve, lithographe, et de Marguerite née Cutti, Français, né le 28 novembre 1886.

5. Alphonse-Edouard-Frédéric Borel, papetier, époux de Jenny-Emma née Perrenoud, Neuchâtelais, né le 22 août 1856.

5. Roger-Hermann, fils de Charles-Hermann Rognon, vigneron, et de Adèle-Julie née Gacon, Neuchâtelais, né le 5 mai 1895.

## NOUVELLES POLITIQUES

### France

On connaît 139 résultats des scrutins de ballottage pour le renouvellement des conseils généraux. Sont élus: 99 républicains, 14 socialistes, 26 conservateurs. Parmi les membres du Parlement qui mordent la poussière, on remarque MM. Thivrier et Souet, socialistes.

### Allemagne

L'interdiction de séjour faite à M. Marcel Hutin, rédacteur du *Gaulois*, a été provisoirement rapportée.

### Turquie

D'après l'*Association anglo-arménienne*, une note collective remise à la Porte par les puissances dit que, puisque la Porte est impuissante à protéger les chrétiens, les puissances ont décidé d'instituer un haut commissaire européen qui administrera les provinces orientales de la Turquie d'Asie au nom du sultan, mais qui sera seulement vis-à-vis des puissances. On parle pour ce poste du baron Kallay.

## CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Encore une légende qui s'en va, mais non sans peine: celle de la prise de la flotte batave en 1795 par un parti de cavalerie du corps d'armée de Pichegru.

Il résulte, en effet, de nombreux documents cités par M. Louis Legrand, correspondant de l'Institut, que le 23 janvier 1795, lorsque les troupes françaises se présentèrent au Helder, elles furent reçues de bonne grâce à bord des bâtiments hollandais, qui leur furent remis sans coup férir. « Les commandants de ces bâtiments avaient reçu l'ordre officiel de s'abstenir de toute résistance et se conformèrent à leurs instructions. »

pas; sois tranquille, nous sommes des amis.

— Des amis! demanda l'enfant, qu'est-ce que c'est que ça?

— Mais, dit Médéric touché jusqu'aux larmes par ce mot navrant et dit avec une simplicité si grande, les amis, ce sont ceux qui nous aiment, nous protègent, nous défendent.

— Ah! reprit l'enfant d'un air rêveur, je vous disais bien, je ne sais pas ce que c'est.

— Ce Guépar-le-Rouge est-il ton père?

— Non, celui-là c'est le maître! fit l'enfant en frissonnant.

— Mais, ton père?

— Il m'a vendu au maître.

— Vendu!

— Oui, un soir, Guépar lui a dit:

« Veux-tu cinquante francs du gosse? »

Et mon père a répondu:

« — Va pour cinquante francs! »

— C'est horrible! horrible! murmura Médéric.

— Comment t'appelles-tu? demanda le chiffonnier.

— Je crois que ma mère m'appelait « Petit-Angé ».

— Un nom de vraie mère, dit Médéric.

— Et ton père? ajouta Falot.

— Il disait « le Gosse ».

— Enfin, Guépar-le-Rouge?

— Oh! lui, le plus souvent: Propre-à-rien, Va-nu-pieds, Graine-de-baigne!

Le petit saltimbanque regarda le petit maillot rose étendu sur le lit et, se pelotonnant dans la couverture de laine, il

— Entre les stations de Moravel et de Canaverel, tout près de la frontière hispano-portugaise, il est arrivé une aventure peu commune à un train.

Au détour d'une courbe dominant une petite plaine, le conducteur s'aperçut que la voie était obstruée par un troupeau de taureaux que ne surveillait aucun bouvier. Il fit jouer la sirène, et les bêtes se dispersèrent sauf une, qui se précipita tête baissée contre la locomotive. L'animal fut coupé en deux; mais la locomotive dérailla. Les employés du train réussirent à éviter un plus grand accident en serrant les freins, puis firent appel aux voyageurs pour leur aider à remettre sur rails la machine.

Tout le monde se mit à l'œuvre. Mais les taureaux qui s'étaient reformés en bande, se précipitèrent en ce moment sur les travailleurs, qui s'empressèrent de se barricader dans les wagons, où les taureaux les assaillirent. Un véritable combat s'engagea, qui dura deux heures, entre les taureaux et les voyageurs.

Enfin, à l'approche de la nuit, le troupeau se décida à battre en retraite. On put relever la locomotive et on se remit en route. Mais quand le convoi arriva à la frontière, à Valence d'Alcantara, la correspondance portugaise, lasse de l'attente, était partie à toute vapeur. Les toreadors malgré eux durent donc chercher asile dans les auberges du village, la compagnie ayant refusé de chauffer un train spécial.

## LETTRE DE PARIS

Paris, 5 août 1895.

Y consentez-vous?... à continuer la promenade que nous entreprimes il y a de cela juste trois mois aujourd'hui même?

Aussi bien, la politique chôme-t-elle et Paris est absolument désert (selon la formule!) C'est à peine si deux malheureux millions et demi d'habitants robinsonnent vaguement au rez-de-chaussée et aux mansardes, dans les oasis des Tuileries, les savanes du Luxembourg ou par les forêts vierges des Champs-Élysées et de Boulogne.

Le *Tout-Paris* qui se respecte est aux quatre coins de la France et de l'Europe. Vous trouvez actuellement des Parisiens dans le monde entier — sauf à Paris.

Puisque les vivants nous abandonnent, soyons donc avec les morts et reprenons notre visite aux statues des voies publiques, qui sauront nous entretenir de pas mal de choses d'une façon intéressante, peut-être.

Nous en étions restés à la vieille place Maubert, à la statue du martyr Étienne Dolet, je crois?

Continuons donc notre course, achevons le boulevard Saint-Germain et traversons la Seine sur ce pont oblique, assez curieux, que nous avons vu construire, le pont de Sully. Il passe d'une rive à l'autre en coupant l'extrême pointe de l'île Saint-Louis, en aval (comme le fait le Pont-Neuf à l'extrême pointe de l'île de la Cité, en amont).

Et c'est là justement, à cette pointe, que nous trouvons un groupe, mi-marbre et mi-bronze, consacré au souvenir de Barye, le célèbre sculpteur animalier, mort il y a une vingtaine d'années, âgé de 80 ans. Son buste est surmonté d'un groupe allégorique, tandis qu'au-dessous se trouve naturellement reproduit le fameux *lion au serpent* que tout le monde a admiré aux Tuileries, à la terrasse du Bord-de-l'Eau.

Remontons tout le boulevard Henri IV, où nous regarderons en passant les deux figures en bas-reliefs et le beau lion en ronde bosse sculptés à la façade de la toute neuve caserne de la garde républicaine, qui a été bâtie là comme un palais-forteresse.

Nous arrivons ainsi à la place de la Bastille, déjà reconnue dès l'autre rive de la Seine, grâce à sa fameuse colonne, dite de Juillet (juillet 1830, chute de la

murmura avec un sentiment de bien-être:

— J'ai chaud.

Sa blessure ne lui causait pas une excessive douleur; il avait un peu de fièvre et conservait une sorte d'engourdissement général.

— Mon enfant, reprit Falot, quand tu t'es jeté dans mes bras, il y a deux heures, d'où venais-tu?

— Du quartier Puebla, où le Guépar a sa baraque. Nous sommes dix enfants, tous achetés comme moi ou volés. J'ai refusé d'essayer un exercice trop difficile, alors le maître m'a lancé une bouteille à la tête; et un des morceaux m'a coupé le front. La douleur, la vue de mon sang, le désespoir m'ont rendu un peu de courage; au lieu de céder, j'ai déclaré que je n'obéirais pas. J'ai menacé Guépar de dire que je n'étais pas son enfant, de raconter qu'il avait volé une petite fille, qu'il appelle Rose-des-Alpes; j'aurais mieux aimé me faire tuer tout de suite que d'apprendre le tour qu'il voulait m'enseigner.

— Qu'était-ce donc? demanda Falot.

— Il fallait sauter à travers un cerceau garni de lames de sabres.

— Pauvre petit ange! pauvre martyr!

— Et alors, ajouta l'enfant, alors le Guépar m'a dit:

« — C'est bien, les araignées te mangeront les yeux ».

Je me suis jeté à genoux, j'ai crié:

« — Pas cela! pas cela! Battez-moi, tuez-moi, mais pas les araignées! »

branche aînée des Bourbons, avec Charles X) qui se dresse là même où fut jadis la terrible forteresse prise enfin par le peuple le 14 juillet 1789 et détruite par lui. (Entre parenthèses, une partie de ses matériaux a servi à construire le pont de la Concorde, entre l'ancienne place Louis XV, puis de la Révolution, et l'actuelle Chambre des députés.) Cette colonne, dont on fait l'ascension facile par un escalier intérieur, en métal, comme celle de la Grande-Armée, place Vendôme, est surmontée au-dessus d'une sorte de grand balcon circulaire où vous pouvez aller pour quelques sous, par un grand génie de la Liberté, en bronze doré, qui semble s'élever dans l'espace en brisant ses chaînes.

D'ici, nous devons faire quelques pointes, quelques excursions rayonnant de divers côtés, avant de poursuivre notre route.

D'abord, par le vieux faubourg, jadis si révolutionnaire, Saint-Antoine, nous irons, du côté de Vincennes, jusqu'à la place de la Nation, qui s'appela jadis place du Trône, et pendant la Révolution, d'après le langage imagé et énergique d'alors, la place du « Trône-Renversé »! (Ces deux seuls mots ne vous reportent-ils pas à l'époque même?)

Sous la Terreur, une seule guillotine ne suffisant pas, on avait placé là une rouge sœur de celle de la place de la Révolution. Et elle ne chômait guère. On cite tel jour de juin 1794, par exemple, où, un mois environ avant le 9 Thermidor qui mit Robespierre à bas, on vit une file de douze à quinze charrettes, je crois, faire le long trajet de la Conciergerie à cette place, et les hommes et femmes qu'elles contenaient y être, comme on disait alors facétieusement: *passés au damas national!* Non loin, au vieux petit cimetière abandonné de Picpus, dorment beaucoup de ces victimes, innocentes et coupables, dont pas mal ont été alors les derniers représentants de vieux noms illustres. Actuellement, sur cette place (où l'on va bientôt ériger un grand groupe de Dalou: *Le Triomphe de la République*) s'élèvent deux belles colonnes que surmontent de gigantesques statues en bronze des vieux rois de France Philippe-Auguste et Louis IX (Saint-Louis). Ils se dressent là, imposants, dans le ciel, regardant les horizons hors de leur vieille capitale, couronne en tête, épée ou sceptre à la main.

Autre pointe, censément de retour à la Bastille. Cette fois, remontons cette tortueuse, populeuse et pittoresque rue de la Roquette, qui se termine à l'emplacement actuel de la guillotine, là même où ont été exécutés l'année dernière Vaillant et Henry, ce dernier étant encore le dernier décapité à Paris, — puis à la vaste nécropole du Père-Lachaise, où nous irons bien un jour ou l'autre en différent pèlerinage. Mais, nous arrêtant aujourd'hui à mi-chemin, devant la mairie du XI<sup>me</sup> arrondissement, remarquons la statue de Ledru-Rollin, mort il y a vingt-et-un ans. Il montre naturellement une urne, puisque notre histoire contemporaine voit en lui le père du suffrage universel.

Puis redescendons à la Bastille, d'où nous allons encore nous éloigner pour une troisième excursion. Ce sera, cette fois, peu loin, à la Place des Vosges, jadis la Place Royale (où Victor Hugo habita longtemps et eut jadis un salon littéraire célèbre). Au milieu de cette place se dresse la statue équestre, en marbre, de Louis XIII, dit le Juste. Vous voyez que notre république est assez tolérante. Voilà bien déjà une douzaine de rois que nous rencontrons? tandis que sous les monarchies, tout ce qui rappelait la Liberté était impitoyablement banni. Cela prouve notre force et nous avons raison de conserver, ne serait-ce que comme ornements à notre histoire nationale de tant de siècle de durée, ces souvenirs d'un passé qui eut souvent sa grandeur.

— Mais qu'est-ce donc que ce supplice infernal? demanda Médéric.

— Mes pauvres yeux ne sont pas encore guéris, Monsieur; vous voyez comme ils sont. Guépar-le-Rouge condamnait ses élèves à cette torture pour avoir refusé de travailler quand la force nous manquait ou que la peur nous rendait comme fous; il nous liait alors les bras et les jambes, nous attachait sur une table, couchés sur le dos, allait prendre, dans une boîte où il les gardait exprès, de grosses araignées noires, venimeuses, poilues; puis, il en posait une sur chacune de nos paupières fermées, et les emprisonnait avec la moitié d'une coquille de noix. Toute la nuit, la bête hideuse nous dévorait les paupières, nous brûlait de son poison. Il nous semblait qu'elle rongerait nos prunelles, et que le lendemain nous serions aveugles. La douleur nous rendait insensés. Si vous saviez combien le crâne nous faisait mal. Nous roidissons nos poignets et nos chevilles pour tâcher de faire éclater les cordes qui nous retenaient à la table. Mais nous ne parvenions qu'à nous déchirer les bras et les jambes et à doubler nos douleurs.

Tenez, monsieur, ajouta le petit martyr, en découvrant ses bras maigres, sa poitrine rentrée, voyez, ma peau est toute bleue, toute marbrée; autant de coups. Le poing, le pied, le bâton! tout était bon pour nous châtier. Et cependant, ne voyant pas de moyen de sortir de cet enfer, j'ai essayé quelquefois de contenter le maître, je faisais tous mes efforts pour apprendre les sauts, les

Enfin, une dernière pointe nous conduira encore de la colonne de Juillet à la statue récente du sergent Bobillot, qui s'élève au Boulevard Richard-Lenoir. Plus d'un parmi nous a connu ce brave Bobillot, enfant de Paris, écrivain de talent mais peu compris, et qui, par le hasard de sa vie, trouva la gloire sous l'uniforme, à la défense héroïque d'une forteresse tonkinoise, Tuyen-Quan, assiégée, il y a dix ans, par des milliers de Chinois. Bobillot est représenté avec son costume de soldat, le casque colonial en tête, le fusil à la main, dans un beau mouvement bien vivant et bien français, à l'heure décisive de son existence. Le type et le nom, l'homme et la statue, sont maintenant vraiment populaires à Paris.

Tournant enfin le dos à la colonne de 1830, ainsi qu'à la gare de Lyon, assez peu éloignée, mais dont la seule vue nous donne la nostalgie de votre beau pays, suivons la ligne brisée des grands boulevards intérieurs, d'abord ceux de Beaumarchais, des Filles-du-Calvaire (où nous jetons un coup-d'œil en passant aux statues équestres du Cirque-d'Hiver) et du Temple.

Et nous arrivons ainsi à la Place de la République, jadis du Château-d'Eau, la plus grande et la plus belle de Paris peut-être, après celle de la Concorde (celle-ci, unique au monde en son genre).

Là, au centre de cette vaste place, qui est entourée de bâtiments dont quelques-uns affectent des apparences de palais et d'où partent et rayonnent une dizaine de voies, dont la plupart sont de première importance, là se dresse vers le ciel une superbe et colossale statue de la République.

Bien que son socle soit orné de bas-reliefs, en bronze aussi, représentant une série de tableaux de l'histoire républicaine, de 1789 à notre époque, en passant par la grande Révolution, 1830, 1848 et 1870, etc. Bien que coiffée du bonnet phrygien, c'est une république pacifique et triomphante qui s'élève devant nous. Elle tient entre ses mains des palmes, des rameaux d'olivier. Son attitude exprime la sérénité dans la force. Quand les marins russes vinrent à Paris, il y aura deux ans au mois d'octobre, dès leur arrivée ils passèrent là et ils admirèrent beaucoup ce symbole de la France et de la Liberté.

Aux pieds de la République, se détachant bien à part sur le socle, un lion gigantesque, personnifiant le peuple, se profile d'une allure superbe et garde fièrement une urne par laquelle la voix du premier citoyen venu est l'égal de celle du plus riche ou du plus grand. Pour aujourd'hui, arrêtons-nous un instant là.

Rose Lotus.

(Voir suite en 4<sup>me</sup> page.)

## NOUVELLES MARITIMES

Câble télégraphique de l'Agence générale d'émigration

ZWILCHENBART, à Bâle.

Nos passagers pour le vapeur postal américain, SAINT-LOUIS, partis le 25 juillet de Bâle, sont arrivés à New-York le 3 août, à 3 heures du matin. — Durée du voyage sur mer: 6 jours.

Représentant de la maison Zwilchenbart, à Bâle: Emile ZALLER, fils, gare, Neuchâtel.

## AVIS MORTUAIRES

Le bureau d'annonces de la FEUILLE D'AVIS (Haasenstein & Vogler) rappelle que le texte principal des avis mortuaires (signés) peut lui être remis à l'avance avant de passer au bureau de l'Etat-civil, l'indication du jour et de l'heure de l'enterrement nous étant ensuite donnée à la dernière heure (8 heures du matin).

poses, les tours d'adresse qu'il m'enseignait. Mais, malgré moi, souvent je me sentais défaillir, le vertige me prenait. Je tombais de la corde tendue ou du sommet de la pyramide humaine. J'ai eu le bras cassé et une autre fois le genou déboîté. Mais c'est égal, les coups me semblaient supportables à côté des autres supplices. Ce soir, après la représentation, le maître, mécontent de moi, a voulu me donner la première leçon du saut au travers du cerceau garni de lames de sabres. Je me suis reculé pleurant, épouvanté. Il me semblait que toutes les lames me déchaquetaient le corps. Quand il a vu qu'il n'y avait rien à obtenir de moi, il m'a menacé des araignées. Je me suis débattu en criant; mais Guépar-le-Rouge est fort, vous l'avez vu. Il m'a lié à la table du supplice, et il allait prendre la boîte aux bêtes immondes, quand la femme du paillard l'a appelé. Il m'a laissé attaché, prêt à mourir d'effroi, la poitrine gonflée de sanglots, et appelant celle dont je ne vois plus les traits, même dans mes rêves: ma mère.

Deux grosses larmes roulèrent dans les yeux de l'enfant.

— Dieu t'a donné à nous, dit le père Falot, nous t'adoptons.

— Nous t'aimerons! ajouta Médéric.

— Comme ça, dit l'enfant, j'ai un père et un grand frère.

Il sourit de ce beau sourire de l'enfance, qui semblait encore plus touchant sur ses lèvres pâles.

(A suivre.)

## NOUVELLES SUISSES

**Tir fédéral.** — Pendant la journée de dimanche, il a été vendu 10,099 cartes de fête; total jusqu'à présent: 55,000; 1,700 livrets de tir, total 12,874; 124,072 jetons au tir, total 1,391,652.

Il a été délivré 347 médailles de bronze, 345 médailles d'argent, 5 médailles d'or, 4 montres d'or, 32 coupes, 24 montres de dame en or, entres autres à MM. Perret, Chaux-de-Fonds, et Braillard, Verrières, 67 montres d'argent, entre autres à MM. Courty, Corcelles, Ribaux, Neuchâtel, Perret, Chaux-de-Fonds.

**Cibles Patrie Art:** Boillot, Chaux-de-Fonds, 395. **Revoluer:** Warbourg Bonheur: Hirschy, Neuchâtel, 6,749; Roch, Chaux-de-Fonds, 7,273. **Marsbourg Séries:** Roch, Chaux-de-Fonds, 376; Perret, Chaux-de-Fonds, 352. **Meilleurs coups:** Roch, Chaux-de-Fonds, 50 points.

La circulation dans les trains, dimanche, a été évaluée à 80,000 personnes environ. Il n'y a eu aucun retard ni accident. Tous les trains ont marché conformément au programme. Sur la place de fête, de nombreux pick-pockets ont été surpris. Il a été vendu à la cantine 27,000 bouteilles de vin.

**Sport hippique.** — Le Comité de la Société pour l'amélioration de la race chevaline a décidé que les chevaux nés en Suisse de 1890 à 1892 inclusivement, pourront concourir aux épreuves de dressage, lors des courses d'Yverdon.

**Berne.** — Vendredi soir, à Berne, un lourd camion chargé de marchandises, appartenant à M. Hirter, expéditeur, débouchait du Seidenweg sur la Länggasse au moment où arrivait le tram à vapeur. Il paraît que ni les conducteurs du camion, ni les mécaniciens du tram ne virent le danger. La machine culbuta la voiture et les deux hommes qui l'occupaient furent fort maltraités. On les a transportés à l'hôpital.

— Un triste accident est arrivé dimanche dernier à Oberwyl, dans le Simmenthal. Un petit garçon âgé de 2 ans, qui s'était réveillé dans son lit sans que la servante, à la surveillance de laquelle la mère l'avait confié pendant son absence, s'en aperçut, avait escaladé le fourneau où il renversa une bouteille contenant de l'esprit de vin. Le liquide s'étant déversé sur le fourneau et la chemise de l'enfant prit feu et le pauvre petit reçut de si graves brûlures qu'il mourut le lendemain, après d'atroces souffrances.

**Zurich.** — Les territoires de Sterrliberg et d'Erlenbach, où croit le meilleur vin blanc du canton de Zurich, ont été ravagés jeudi soir par la grêle.

**Lucerne.** — A Ruswyl, une grande ferme appartenant à M. Amrhyn, et dans les étables de laquelle se trouvaient plus de 70 pièces de bétail, a été détruite par un incendie. Les dommages sont considérables.

**Grisons.** — La grande ferme de M. de Planta, au Russhof, Landquart, a été incendiée samedi matin. Le foin destiné à la nourriture pendant tout l'hiver de soixante-dix vaches est détruit.

— Une vaillante mère de famille d'Hinterheim avait déjà mis au monde douze citoyens et citoyennes, lorsqu'elle s'aperçut qu'un treizième petit bourgeois allait tantôt demander à faire son entrée dans la vie. Treize est un bien méchant nombre, et la pauvre mère n'attendait pas avec un enthousiasme excessif l'arrivée du nouveau moutard. « Ça nous portera malheur! » disait-elle souvent à son mari.

Cependant, l'événement lui a donné tort, car cette épouse modèle vient d'avoir deux jumeaux!

**Vaud.** — Dimanche matin, près du Lieu, de jeunes hommes avaient conduit trois chevaux au bain, dans le lac de Joux. L'un des cavaliers, projeté vivement de sa monture, risqua fort de se noyer, quand il put s'accrocher au cou de l'animal, une bête de cinq ans, qui, elle, fut étouffée sous l'eau.

## CHRONIQUE NEUCHATELOISE

**Concours régionaux en 1895.** — Le département cantonal de l'Industrie et de l'Agriculture organise l'expertise des taureaux et les concours de bétail conformément au présent programme, dans les six districts du canton et dans les localités ci-après désignées:

1. Pour le district de la Chaux-de-Fonds, à la Chaux-de-Fonds, le mercredi 25 septembre 1895, à 8 heures du matin, sur la place du marché au bétail, près de l'hôtel de l'Ours;
2. Pour le district du Locle, à la Brévine, le jeudi 26 septembre, à 8 heures du matin, et à la Chaux-du-Milieu, le vendredi 27 septembre, à 8 heures du matin;
3. Pour le district du Val-de-Ruz, à Chézard, le samedi 28 septembre, à 8 heures du matin;
4. Pour le district du Val-de-Travers, aux Verrières, le lundi 30 septembre, à 8 heures du matin, et à Couvet, le mardi 1<sup>er</sup> octobre, à 8 heures du matin;
5. Pour le district de Boudry, à Boudry, le mercredi 2 octobre, à 8 heures du matin;
6. Pour le district de Neuchâtel, à Saint-Blaise, le jeudi 3 octobre, à 8 heures du matin.

Le concours comprend, en trois divisions, les animaux des espèces bovine, porcine et chevaline.

Les propriétaires qui voudront présenter des animaux aux concours devront les faire inscrire avant le 1<sup>er</sup> septembre prochain, au département de l'Industrie et de l'Agriculture, en indiquant l'âge exact et le signalement de ces animaux. Ces indications devront être munies du visa des inspecteurs du bétail.

Une somme de 15,000 fr., non compris une subvention fédérale de 13,000 fr., sera distribuée en primes.

Les primes ne pourront être décernées que pour des animaux consacrés exclusivement au service de la reproduction dans le canton et dont les propriétaires y ont un domicile permanent.

**Espèce bovine.** — En exécution de l'article 10 de la loi sur l'amélioration du bétail, et sous peine de l'amende de 5 à 20 fr., prévue à l'article 28 de ladite loi, tous les propriétaires des taureaux et des taurillons âgés de six mois sont tenus de présenter ces animaux à l'expertise annuelle pour l'admission de ceux-ci à la monte publique.

Les propriétaires de taureaux devront être porteurs du livret d'inscription de leur bétail ou, à défaut de cette pièce, de certificats de santé (formulaire A) indiquant l'âge exact et le signalement des animaux présentés.

Afin d'éviter des accidents, tous les taureaux ayant des dents de remplacement seront pourvus d'un anneau traversant la cloison nasale et devront être conduits devant la commission d'expertise par le gardien qui les soigne habituellement.

Les taureaux qui auront une ou deux fausses côtes seront rigoureusement refusés.

La commission appréciera les taureaux au moyen d'une table de pointage comprenant au maximum 100 points.

Tous les taureaux et taurillons qui obtiendront au moins 78 points seront primés et marqués de l'écusson cantonal, à la cuisse droite; ceux qui obtiendront moins de 78 points, sans descendre au-dessous de 70 points (75 en 1894), seront admis pour la monte publique et marqués de la lettre A, à la cuisse gauche.

Les taurillons ne pourront servir à la monte avant l'âge de douze mois.

Aucun taureau primé ne peut être employé à saillir des animaux femelles n'appartenant pas à la même race (art. 10, litt. c, du règlement fédéral).

En exécution de l'article 17 de la loi, il sera décerné des primes aux propriétaires de vaches et génisses de la variété rouge et blanche, de race pure et de bonne conformation et exemptes de fausses côtes. Les génisses devront avoir au moins deux et au plus six dents de remplacement. — Le paiement de ces primes ne sera effectué que onze mois après le concours, sur la production d'un certificat de saillie et de mise-bas constatant que l'animal primé a donné naissance à un veau issu d'un taureau primé de même race.

Les animaux primés seront marqués de l'écusson cantonal, à la corne droite. Les veaux destinés à l'élevage et issus de femelles primées, ainsi que de taureaux pour lesquels la Confédération aura délivré des registres de saillie, seront marqués et numérotés au moyen d'un bouton métallique apposé à l'oreille droite.

**Espèce porcine.** — Il sera décerné des primes pour les meilleurs verrats de race pure présentant les qualités requises pour améliorer l'espèce.

Les animaux primés ne pourront dans l'espace d'une année, à partir du jour du concours, être soustraits à la monte publique.

Les animaux primés seront divisés en trois classes et le montant des primes, y compris la prime fédérale, sera respectivement de 100 fr., de 70 et de 40 fr.

Le paiement de la prime ne s'effectuera que si les animaux primés sont présentés, en vue du contrôle, au concours de l'année suivante.

**Espèce chevaline.** — Seront admises au concours: a) les juments suitées qui n'ont pas été primées au concours de l'année dernière; b) les juments poulinières qualifiées pour la reproduction et qui auront été saillies dans le courant de l'année 1895 par des étalons importés ou approuvés par la Confédération.

Il sera établi deux catégories comprenant trois classes chacune, savoir: a) juments poulinières de race améliorée; b) juments poulinières de race commune.

Le montant des primes est de: 1<sup>re</sup> catégorie: primes de première classe, 80 fr.; de deuxième classe, 50 fr.; de troisième classe, 30 fr. — 2<sup>me</sup> catégorie: primes de première classe, 70 fr.; de deuxième classe, 30 fr.; de troisième classe, 20 fr.

Les primes pour les juments suitées seront payées aussitôt après le concours; pour les juments portantes, elles ne seront payées que sur la présentation d'un certificat de l'inspecteur du bétail attestant que l'animal primé a donné naissance à un poulain vivant, avant le 1<sup>er</sup> octobre 1896.

Les propriétaires de juments qui désirent prendre part au concours de cette année sont invités à présenter leurs animaux le samedi 5 octobre, à huit heures du matin, devant les écuries de la caserne, à Colombier, ou le même jour, aux Ponts, à deux heures du soir, devant l'hôtel de la Loyauté.

Les exposants devront être porteurs du certificat de saillie.

**Contrôle.** — Dimanche s'est réunie à la Chaux-de-Fonds une assemblée générale des essayeurs jurés des bureaux suisses de contrôle, sous la présidence de M. Albin Guinand, essayeur juré du bureau de contrôle de Neuchâtel.

Dans cette assemblée, à laquelle assistaient, outre à peu près tous les essayeurs

des bureaux de contrôle, M. le conseiller fédéral Lachenal, M. Charles Savoie, directeur adjoint du bureau fédéral des matières d'or et d'argent, à Berne, et M. Ad.-H. Frossard, commissaire spécial du département, ont été discutées les différentes questions concernant l'introduction du contrôle obligatoire de la bijouterie, la révision du règlement sur l'admission au contrôle du galonné, plus diverses autres importantes questions techniques relatives aux bureaux de contrôle.

La prochaine assemblée générale a été fixée pour l'année prochaine à Genève, et coïncidera ainsi avec l'Exposition nationale.

**Gymnastique.** — Un gymnaste de la Chaux-de-Fonds, M. Ernest Bost, a eu un deuxième prix *ex æquo* pour la lutte suisse à la fête fédérale des lutteurs, qui a eu lieu dimanche à Sainte-Croix et à laquelle ont pris part des lutteurs de cantons allemands, Berne et Zurich surtout.

On écrit à la *Feuille d'avis des Montagnes*:

« A la fête fédérale de lutteurs, qui a eu lieu dimanche à Sainte-Croix, M. W. Obrecht, de la section fédérale de gymnastique du Locle, a obtenu le 6<sup>me</sup> prix. Une protestation a été adressée au jury, relativement à ce résultat, car de l'avis de toute personne impartiale et compétente, la 2<sup>me</sup> couronne était due à M. Obrecht. »

**Chaux-de-Fonds.** — On dit au *National* que le frère de Hedrich a été arrêté à Thorn (Prusse occidentale) sous la prévention de complicité dans les détournements commis par son frère au préjudice d'un grand nombre de négociants de notre région. Il était porteur d'une certaine quantité de montres livrées à H. lui-même, qui court encore. La famille de ce dernier a réussi, paraît-il, à gagner la Pologne.

**Locle.** — La foire du Locle du lundi 5 août était des plus faibles; il n'y avait qu'une trentaine de pièces de gros bétail et environ quarante jeunes porcs. Pour ces derniers cela était naturel, vu la maladie régnante. Peu de transactions.

**Colombier.** — Le temps trop pluvieux qu'il a fait dimanche passé a forcé le comité d'organisation de la fête champêtre qui devait avoir lieu aux allées de Colombier, de la renvoyer à dimanche prochain, 11 août. Si, ce jour-là, le beau temps se met de la partie, il est à espérer que chacun se donnera rendez-vous à cette fête de la mi-août, dont le programme reste identique à celui de dimanche dernier.

**Verrières.** — On a trouvé hier matin, à côté de sa locomotive à la gare des Verrières, un chauffeur du Jura-Simplon, nommé Martin, étendu sans connaissance avec une forte plaie à la tête. Transporté à Neuchâtel, il y est mort dans la matinée. On suppose que le malheureux aura fait un faux pas pendant une visite nocturne à sa machine. Le défunt était marié et père d'un enfant.

## CHRONIQUE LOCALE

**Incendies de Saint-Sulpice.** — On nous écrit de Saint-Sulpice, 3 août:

Nous avons reçu avec reconnaissance la somme de 33 francs, montant de la souscription ouverte dans les colonnes de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*. Veuillez, s'il vous plaît, transmettre aux généreux souscripteurs nos plus vifs remerciements.

Au nom du Comité:

J. ANDRÉ, pasteur.

**Pavillon de musique.** — Ce soir, exceptionnellement, à 8 1/2 heures, concert donné par la *Fanfare tessinoise*.

On sait que dorénavant il n'y aura en semaine plus qu'un concert, le mercredi soir.

## DERNIÈRES NOUVELLES

**Winterthour, 5 août.**

Au banquet de midi, le vice-président de l'Association des tireurs allemands, M. Heerdt, de Mayence, a apporté le salut des tireurs allemands et a parlé en faveur du maintien de la paix. Il a porté son toast à la prospérité et au bonheur de la Suisse.

Les tireurs français sont allés hier au cimetière de Winterthour déposer une couronne sur la tombe des soldats français morts en 1871. M. Mérillon a prononcé un éloquent discours dans lequel il a remercié la Suisse des soins précieux qu'elle consacre à l'entretien des tombes des soldats français.

**Bienne, 5 août.**

Depuis quelques jours, M. Cochard, de Clarens, boucher à Bienne, avait disparu de son domicile. Or, vendredi on a découvert, au bord du lac de Bienne, les habits du jeune homme. On croit qu'il s'est noyé en prenant un bain. Les parents, qui habitent Clarens, ont été avisés par dépêche de ce triste événement.

**Langnau, 5 août.**

La commission des experts pour l'étude de l'avant-projet d'un code pénal vient de terminer ses travaux après avoir siégé 14 jours à Langnau. Pour

avancer, une séance extraordinaire a eu lieu hier dimanche. Les dispositions générales de l'avant-projet, ainsi que les articles concernant les délits de presse feront l'objet d'une seconde lecture par la commission.

**Sion, 5 août.**

Un violent orage s'est déchaîné dimanche sur toute la région de Martigny. Un chalet situé près du col de Balmé a été emporté par les eaux jusqu'au foud d'un ravin avec un troupeau de porcs qu'il renfermait. La foudre est également tombée en plusieurs endroits et a tué un certain nombre de moutons.

**Andermatt, 5 août.**

Un froid intense règne depuis hier dimanche dans la région des hautes Alpes. Les montagnards occupés ce matin à faire les foins ont été surpris par des bourrasques de neige.

**Pontresina, 5 août.**

M. le conseiller national de Stoppani se trouvait, vers midi, avec son fils Edouard, sur un petit bateau à voiles. A midi quinze, un coup de vent a fait chavirer le bateau. Le jeune homme a pu être sauvé, mais M. de Stoppani a péri.

M. de Stoppani était né le 2 février 1825. Il avait été un des chefs du parti radical dans la période de 1874 à 1890. Il siégeait depuis 1887 au Conseil national où il avait été élu par le *circondarietto* en remplacement de M. Battagliani.

**Paris, 5 août.**

D'après les résultats définitifs des élections des conseils généraux, les républicains gagnent 90 sièges.

**Londres, 5 août.**

Le *Times* déclare que les massacres de Kucheng devront servir de motif à d'énergiques démarches de l'Angleterre et des Etats-Unis auprès du gouvernement chinois, étant donné que l'impunité des assassins constituerait une menace continuelle pour la vie et les propriétés de tous les Européens habitant la Chine.

**Bruxelles, 5 août.**

Un vol de 188,000 francs a été commis à la caisse d'épargne. Aucune trace d'effraction n'a été relevée.

**Sofia, 5 août.**

D'après l'Agence balkanique, le préfet de Tatar-Bazardjik a constaté que l'attentat commis sur la personne de M. Matakief n'avait aucun caractère politique. Le coupable serait un marchand de fruits, adonné à l'ivrognerie et qui, se trouvant en état d'ivresse, avait frappé M. Matakief à la poitrine. Une fois revenu à lui, le meurtrier aurait déclaré qu'il ne se souvenait plus de rien. La blessure de M. Matakief ne présente aucune gravité.

**Copenhague, 5 août.**

Un bulletin médical publié aujourd'hui annonce que le roi souffre d'une prostatite; la nuit dernière n'a pas été bonne, cependant le malade n'a point de fièvre et l'appétit est satisfaisant.

**New-York, 5 août.**

Des avis de la Havane portent qu'un combat très sérieux aurait eu lieu près de Baracoa entre les insurgés et les troupes gouvernementales. Le général espagnol Sandoval aurait été blessé. Les villes de Zynani et de Baracoa auraient été incendiées.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'avis*)

**Londres, 6 août.**

L'empereur Guillaume est arrivé à Cowes dans l'île de Wight.

**Brighton, 6 août.**

Une boîte de feux d'artifice a fait explosion pendant une fête hier soir. Il y a eu 16 blessés.

Monsieur Jean Tanner, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Fritz Schwab, à Boudry, Mademoiselle Elise Schwab, à Neuchâtel, Mademoiselle Cécile Schwab, à Paris, ainsi que les familles Schwab et Tanner, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

**Henriette TANNER, née SCHWAB,**

leur chère épouse, sœur, belle-sœur et parente, que Dieu a retirée à Lui, dans sa 69<sup>me</sup> année.

Neuchâtel, le 4 août 1895.

Christ est ma vie et la mort m'est un gain.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 6 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Neubourg 4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

On ne reçoit pas. 7048

Madame Emma Borel née Perrenoud et ses enfants, Jeanne, Marguerite, Berthe et Alice, Monsieur et Madame Charles Borel-Nicolet et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Louis Borel-Krebs et leurs enfants, à Bludenz, Madame et Monsieur Gustave Borel et leurs enfants, à Lausanne, Madame et Monsieur Alfred Pettavel-Perrenoud, à Couvet, Monsieur et Madame Louis Perrenoud-Kortz et leur enfant, à Boufarik, Madame veuve Elisa Roy-Perrenoud et son enfant, à Alger, et les familles Borel, Perrenoud, Herzog, Wuithier, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent,

**Monsieur Alphonse BOREL-PERRENOUD,** décédé aujourd'hui 5 août, à l'âge de 39 ans, après une courte mais pénible maladie.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 7 août 1895, à 1 heure.

Domicile mortuaire: rue de l'Hôpital 11. On ne reçoit pas. 7052

Messieurs les membres du **Cercle Libéral** de Neuchâtel sont informés du décès de leur collègue,

**Monsieur Alphonse BOREL, négociant,** et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu mercredi 7 août courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: rue de l'Hôpital 11. 7086 **LE COMITÉ.**

Monsieur et Madame Hermann Rognon-Gacon et leur enfant, ainsi que les familles Rognon et Gacon, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère et parent,

**ROGER-HERMANN,**

enlevé à leur affection, à l'âge de 3 mois. Neuchâtel, le 5 août 1895.

Si vous voulez que l'on vous aime Du plus pur et fidèle amour, Oh! cher enfant, restez le même, Fidèle, tendre et sans détours.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi, à 9 heures du matin.

Domicile mortuaire: Grand'rue 4. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7087c

Monsieur et Madame Edouard Knuchel, ainsi que Mademoiselle Léopoldine Knuchel, ont l'honneur d'informer leurs amis et connaissances du départ pour un monde meilleur de leur cher fils et frère,

**Edouard-Alfred KNUCHEL,**

survenu hier lundi, à 10 heures du soir, à l'âge de 21 1/2 ans, après une longue et pénible maladie.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le jeudi 8 courant, à 1 h. 1/2. 7090c

Domicile mortuaire: rue Pourtales 4.

Madame Adèle Martin et son fils Serge, Madame veuve Adèle Martin, Monsieur et Madame Albert Bœhler et leurs enfants, Madame veuve Amanda Martin et ses enfants, Mademoiselle Mathilde Martin, Madame veuve Dubois et les familles Virgile Dubois, Hassler, Tschartli, Rosset, Porret, Landry et Marthaler, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur époux: père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin,

**Monsieur LOUIS MARTIN,**

que Dieu a rappelé à Lui, le 5 août 1895, à la suite d'un accident.

Quoi qu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu, car Il est ma délivrance. Ps. XXVI, 1.

L'enterrement aura lieu à Couvet, mercredi 7 courant, à 2 heures après midi.

## Bourse de Genève, du 5 août 1895

Actions	Obligations
Central-Suisse	3% féd. ch. def.
Jura-Simplon	3 1/2 fédéral 87
Id. priv.	3% Gen. à lots
Id. bons	Jura-S., 3 1/2%
N-E Suis. anc.	Fraco-Suisse
St-Gothard anc.	N.-E. Suis. 4%
Union-S. anc.	Lomb. anc. 3%
Banque fédér.	Mérid. ital. 3%
Union fin. gen.	Donan. ott. 5%
Paris de Sétif	Prior. ott. 4%
Alpines	Consol. ott. 4%

Changés	Demandé	Offert
France	100.14	100.19
Italie	94.75	95.75
Londres	25.25	25.29
Allemagne	123.60	123.75
Vienne	207.75	208.75

## Bourse de Paris, du 5 août 1895

(Cours de clôture)	
3% Français	102.22
Italien 5%	88.65
Russe 1891, 3%	92.15
Rus. Orient. 4%	67.60
Egy. unif. 4%	—
Ext. Esp. 4%	64.90
Portugais 3%	23.25
Turc 4%	25.90
Bq. de Paris	102.22
Comptoir nat.	625.25
Créd. lyonnais	830.
Suez	3260.
Chem. Autrich.	892.50
Ch. Lombards	—
Mérid. ital.	287.
Donan. ott.	504.75
Ch. Saragosse	115.
Bang. ottom.	715.
Rio-Tinto	454.37

## Banque Cantonale Neuchâteloise

Nous sommes vendeurs de: Oblig. 3 1/2% Etat de Neuchâtel 1894, à 102.— et int. » 3 1/2% Gothard, à 102.70 » » 3 1/2% Jura-Simplon (1<sup>re</sup> hypothèque sur le Brünig), à 101.50 »

Nous sommes acheteurs de: Oblig. 4% Suisse Occidentale 1878, remboursables